

DÉPARTEMENT  
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton  
de ROYAN

Commune  
de ROYAN

Objet

Décision modificative de  
crédits N° 2 (exercice 1982)

82.123

DATE DE CONVOCATION

25 JUIN 1982

DATE D'AFFICHAGE

25 JUIN 1982

Nombre de conseillers  
en exercice 27

Nombre de présents 15

Nombre de votants 19

POUR \_\_\_\_\_

CONTRE \_\_\_\_\_

ABSTENTION \_\_\_\_\_

UNANIMITE

# Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

19. JUIL. 1982

APPLICATON DU N° 2130  
du 2-3-1982

L'An mil neuf cent quatre vingt deux

le deux juillet

à 20 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M onsieur LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS - FABER - BOUTET - LACHAUD - BOUCHET -  
BUJARD - DUFOUR Adjoints  
MM. BOULAN - BROTEAU - BERLAND - COLLE - NAULIN - BOISARD -  
DUFEIL - PELLETIER

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. TETARD par M. LACHAUD

M. MAURELLET par M. DUFEIL

M. POLMAILLOUX par M. BOUTET ; M. TAP par M. FABER

Absents : MM. PAPEAU - GUICHAOUA - VIAUD - POUGET - MONTRON -  
CABAL - Melle FOUCHE - Mme TACQUET.

M onsieur PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Pour permettre le financement de travaux urgents, il est nécessaire de modifier les inscriptions budgétaires de l'exercice 1982 (repôts de crédits de l'exercice 1981 et budget primitif de l'exercice 1982)

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE :

. de modifier comme suit, les crédits budgétaires de l'exercice 1982

B.P. 82

- Ouvertures de crédits

900.9/2150	Acquisition de véhicule	+ 50 000,00
901.10/233.0	Travaux neufs voirie	+ 455 000,00
902.10/233.10	Travaux d'adduction d'eau	+ 200 000,00
902.3/233.4	Travaux d'électrification	+ 120 000,00
903.50/232.7	Travaux de bâtiment Stade d'Honneur	+ 45 000,00
903.100/232.3	Travaux de bâtiment à l'Ecole Louis BOUCHET	+ 15 000 ,00
		-----
		+ 885 000,00

.../...

.../...

Crédits annulés

A) DEPENSES

902.10/ 233.12	Travaux de doublement de la conduite d'eau de CHENAC	- 1 000 000,00
902.10/252.5	Montant de la TVA avancée pour travaux d'adduction d'eau (conduite d'eau de CHENAC pour ordre)	- 150 000,00
900.9/232.16	Construction du nouveau Centre des Impôts	- 455 000,00
		-----
		- 1 605 000,00

B - RECETTES

902.10/233.1	Montant de la TVA à récupérer pour travaux d'adduction d'eau (pour ordre)	- 150 000,00
902.10/2525	T.V.A. récupérée sur travaux d'adduction d'eau	- 150 000,00
902/10/1052	Subvention de l'EPR pour travaux de doublement de la conduite d'eau de CHENAC	- 420 000,00
		-----
		- 720 000,00

RESULTAT EXCEDENT + 885 000,00 /

. Cette décision modificative de crédits N° 2 sera reprise au niveau du Budget supplémentaire de l'exercice 1982.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



*[Signature]*  
Pierre LIS